

DIRECTION ACTION TERRITORIALE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

DIRECTION DE QUARTIERS CENTRE

Dossier suivi par : Anne Lopez-Mariani

Téléphone : 02 23 62 11 25

E-mail : dqc@ville-rennes.fr

Aménagement du secteur Lices/Trinité

Compte rendu de la réunion publique du 27 mars 2018

Présents : Pierre Neige, Jean-Paul Tizon, Yves Zignan, Marie-Françoise Mahuas, Franck Lemké, Fabienne Langevin, Charles Compagnon, Françoise Guennoc, Christian Lucas, Annie Chevalier, M.Berthier, M.Charpentier, Jean-Yves Le Gall, Florence Arlen, Daniel Hesry, Clarisse David, David Ferrière, Odile Bourdon, Annie Ramadier, Yves Moenner, François Eveillard, Anne Faby, Patricia Chevallier; Annick Bourdigal, Madame Perron Lambert, Madame Peramo, Gurval Guiguen, Pierre Bruant, Alizée Allier, Laurence Taillandier, M.Colleu, Madame Louise, Anne Siffroy Venisse.

Porteurs du projet hôtelier de l'Hôtel de la Monnaie : Emmanuel Ernouf - Blot immobilier, Jean-Baptiste Martin Suitcase Hospitality, Monsieur Jean-Paul Legendre - Groupe Legendre

Ville de Rennes : Didier Le Bougeant - Adjoint au Maire délégué au quartier centre, Marc Hervé - Adjoint au Maire délégué au commerce, Philippe Carriou, Flore Hériveau - Direction de l'Espace Public, Anne-Marie Forlodou - Service Action Commerciale, Anne Lopez-Mariani - Direction de Quartiers Centre

Excusés : Laurent Le Daniel

1) Préambule

Marc Hervé, adjoint délégué au Commerce, rappelle en préambule l'objectif double de cette réunion :

- présenter aux commerçants sédentaires et aux riverains le projet immobilier du groupement Blot Immobilier – Legendre, dans l'ancien Hôtel de la Monnaie ;
- échanger sur les premières orientations de requalification du secteur Place de la Trinité / Place des Lices à l'horizon post - 2020.

Les projets sur ce secteur illustrent pleinement les orientations initiées par le nouveau projet urbain Rennes, qui vise à "déplier" le centre-ville, de l'îlot de l'Octroi à l'ouest, à Baud Chardonnet à l'est, de l'Hôtel Dieu au nord, à Eurorennes au sud.

Le secteur Lices / Trinité se situe à un emplacement stratégique. Sa requalification permettra de conforter un centre-ville apaisé, et de créer une continuité piétonne allant de la place Sainte Anne au Mail et à l'Octroi, en passant par les Portes Mordelaises et la future Promenade des Remparts.

Cette requalification interviendra après 2020 et la mise en service de la ligne b du métro. Toutefois, il est important pour la Ville de pouvoir dès 2018, au stade des études, confronter les 1ères orientations d'aménagement imaginées à la perception des commerçants et des riverains.

2) Projet d'ensemble hôtelier - Hôtel de la Monnaie

Il s'agit d'un ensemble hôtelier haut de gamme, qui répond au besoin d'augmentation de la capacité d'accueil sur Rennes liée à l'ouverture du Centre des congrès.

Il comprend outre une centaine de chambres, des espaces de restauration dont un restaurant panoramique au dernier étage, un spa / piscine, des cellules commerciales rue de la Monnaie.

Un double porche traversant, ouvert en journée uniquement, sera créé à travers la cour intérieure, entre la rue de la Monnaie et la place des Lices.

Planning des travaux :

- Fin de Curage – fin avril 2018
- Travaux préparatoires – avril 2018 à septembre 2018
- Travaux reconstruction – septembre 2018 à fin 2020

Les emprises de chantier seront installées côté place des Lices.

82 places de stationnement sont réservées dans le parking des Lices pour les besoins de l'hôtel (anciennes places de la BPO)

3) Requalification Place de la Trinité et Place des lices

La planification des travaux de requalification des espaces publics dépendront de l'avancement des travaux de l'hôtel. L'aménagement de la Place Trinité pourrait débuter au second semestre 2020.

L'objectif de l'aménagement est de créer une continuité avec l'existant et les aménagements réalisés au moment de la création du parking sous-terrain, tout en respectant le caractère historique de la place des Lices.

Nota : les études en sont actuellement au stade avant-projet. **Les visuels projetés en séance ne sont donc pas définitifs.** Ils visent à permettre aux commerçants et riverains de se projeter dans l'ambiance urbaine proposée à terme.

QUESTIONS POSÉES	RÉPONSES APPORTÉES
Quel accès aux zones piétonnes pour les riverains ?	Les accès sont maintenus via un contrôle d'accès, comme sur tout le secteur piétonnier.
Quid des conditions de dépose des clients de l'hôtel place de la Trinité ?	Il est prévu une voie élargie permettant de concilier "arrêt minute" et circulation à double sens.
Inquiétude concernant les sorties du parking des Lices, en particulier le samedi matin. Aujourd'hui beaucoup sortent du parking et vont tout droit rue des Lices. Risque d'encombrement sur la place de la Trinité si entrées et sorties s'y croisent le samedi. Renvoi des voitures vers le centre-ville et la place de la Mairie.	L'aménagement proposé doit être envisagé dans un contexte de baisse du trafic dans le centre, liée à la ligne b. Se projeter dans les conditions de circulation dans le centre-ville post-2020 est un exercice difficile, mais rappelons qu'à l'ouverture de la ligne a, le trafic automobile en centre-ville a baissé de 11 %. Pour ceux qui viendront en voiture, en venant du nord, les parkings privilégiés demain seront plutôt Dinan / Chézy et Bourg L'Évesque (qui va être réhabilité). En outre, 70% des places du parking des Lices sont aujourd'hui utilisées par des abonnés. Les usagers ponctuels ne représentent donc qu'une minorité. Le plan de circulation proposé pour le samedi n'est pas figé : s'il s'avère inopérant, il sera possible d'imaginer un autre fonctionnement le samedi, par exemple en abaissant le contrôle d'accès rue des Lices.

<p>Quelle sera l'offre globale de stationnement dans les parkings du centre-ville en 2020 ? Quid de la circulation dans le centre-ville dans les prochaines années ?</p> <p>Déclin de fréquentation du marché des Lices ?</p> <p>Pourquoi des terrasses sont-elles représentées sur les visuels de la Place Trinité ? Utilité ? Trop de terrasses = trop de nuisances pour les riverains.</p> <p>Le budget participatif a fait ressortir une forte demande de "vert" dans le centre-ville. Le projet de requalification présenté est très minéral.</p> <p>Horaires de métro à adapter aux horaires décalés des travailleurs du soir dans le centre-ville, en particulier ceux des bars et restaurants.</p>	<p>Il faut aussi avoir en tête que dans l'aménagement projeté, la place de la Trinité ne sera plus, comme aujourd'hui, un lieu de stationnement pour les camionnettes des commerçants du marché, ce qui devrait fluidifier le trafic.</p> <p>Ce projet d'aménagement implique de fait une réorganisation importante du fonctionnement du marché des Lices. La piétonnisation envisagée de la rue de Juillet permet notamment d'imaginer de nouveaux linéaires commerçants, en lien direct avec le flux piéton venant des Portes Mordelaises.</p> <p>À l'automne 2018 va s'engager une nouvelle phase de concertation Rennes 2030 autour du "Cœur de Ville". Le nouveau plan de circulation post-ligne b sera discuté dans ce cadre.</p> <p>Il existe au contraire une liste d'attente importante pour disposer d'un emplacement sur ce marché. La Ville a gelé volontairement certaines places en prévision de la phase chantier de l'hôtel.</p> <p>Une charte des terrasses est en préparation à l'initiative de la Ville et verra le jour dans les prochains mois.</p> <p>Cette demande est entendue. Elle nécessitera néanmoins un travail approfondi avec l'Architecte des Bâtiments de France pour qui le respect de l'esprit historique de la place des Lices (donc un aménagement plutôt "dépouillé") est essentiel. Son avis conforme est nécessaire sur ce projet.</p>
--	---